

Revalidation CGO

Norme STCW

Lycée Professionnel Maritime et
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

☎ : 02 33 44 74 40

✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



PRÉREQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer
- Être titulaire du brevet de certificat général opérateur

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Remplir un dossier d'inscription
- Avoir un financement

OBJECTIFS :

Cette formation a pour objectif d'acquérir les compétences suivantes :

- Emettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du système mondial de détresse et de sécurité en mer.
- Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence.

| MODULES | DESRIPTIF | DURÉE EN HEURES | TARIFS EN € (non soumis à la TVA) | MODALITÉS D'ÉVALUATION* |
|-----------------------------------|---|-----------------|-----------------------------------|---|
| Radiocommunications | Cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences 1* et 2* | 2 | 584 | Evaluations des compétences 1 et 2 sous formes de mises en situation sur simulateur agréé ou équipements de radiocommunications (durant ce test, les communications se déroulent en anglais en utilisant le vocabulaire SMCP) et d'une interrogation orale Durée 1 h |
| Simulateur de radiocommunications | Cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences 1* et 2* sur simulateur agréé ou équipements de radiocommunications | 4 | | |
| | | 1 | | |
| FORMATIONS SPÉCIFIQUES | | Pas requis | | |
| TOTAL PARCOURS COMPLET | | 7 | 584 | |

Un devis sera établi.

* Toute absence entraîne la non acquisition du brevet.

❖ La formation n'est pas modulaire et ne se découpe pas en blocs compétences.

En cas d'échec, le candidat devra recontacter le service de formation continue.

Revalidation CGO

| | |
|--|---|
| COMPÉTENCES | - Compétences 1 et 2 , remise à niveau avec actualisation des connaissances en matière SMDSM |
| APTITUDES | Le titre permet : - De revalider son brevet de certificat général opérateur arrivé à expiration sur une durée de validité quinquennale . |
| MÉTIER VISÉS ET DÉBOUCHÉS | Le brevet de revalidation CGO permet de continuer au titulaire d'exercer des fonctions d'opérateur des radiocommunications à bord d'un navire dans les zones océaniques . |
| MÉTHODES MOBILISÉES | Méthodes expositives , cours pratiques et théoriques Support de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations.... Simulateur SMDSM Pas de formation à distance |
| DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE | Pas de période en entreprise pour cette formation |
| SUITE DE PARCOURS | Pas de suite de parcours . La revalidation des titres maritimes est une obligation (Annexe II de l'arrêté du 24 juillet 2013 relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime) |
| ÉQUIVALENCE - PASSERELLE | Néant |
| MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ | L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni en fin de formation. |
| DELAIS D'ACCES | Variable suivant le type de financement |

FINANCEMENT POSSIBLE :

- Pour les demandeurs d'emploi prise en charge Pôle emploi
- CPF
- Transition Pro CIF (Congé Individuel de Formation)
- Financement personnel
- OCAPIAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS : 5861

Date d'échéance d'enregistrement : 31/12/2026

Certificateur : DIRM

En 2023

10 Candidats présentés

100 % de réussite

100 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur ☎ : 02 33 88 57 10 ✉ : vincent.leguenne@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.